



Par Steve BUTCHER, Président du Comité technique gymnastique artistique masculine
1^{er} novembre 2016

Lors de sa dernière séance en septembre 2017, le CTM/FIG a fixé des interprétations et a pris des décisions concernant le Code de pointage 2017-2020 de Gymnastique artistique masculine. Cette information est divisée en deux parties, à savoir I) un changement du Code de pointage et II) les nouveaux éléments.

I. Changement du Code de pointage 2017-2020 (p. 134 barre fixe) Voir en rouge + nouveau diagramme

Article 15.2.1 Information sur la présentation de l'exercice

1. De la station jambes serrées ou d'un élan, le gymnaste doit sauter ou être soulevé à la suspension avec ou sans balancement avec une bonne tenue. L'évaluation commence au moment où le gymnaste quitte le sol.

2. Le gymnaste ne doit inclure dans son exercice que des éléments qu'il peut exécuter en toute sécurité et qu'il maîtrise parfaitement du point de vue esthétique et technique.

3. Les exigences d'exécution et de composition de l'exercice sont:

a) L'exercice ne doit contenir que des éléments d'élan sans arrêt.

b) Déviations dans les élan qui passent par l'équilibre, y compris avec tours.

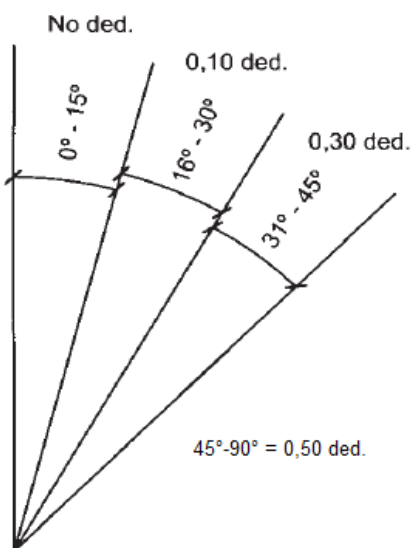
0° - 15° = pas de déduction

16° - 30° = - 0.1

31° - 45° = - 0.3

46° - 90° = - 0.5

En dessous de l'horizontale = déduction 0.50 et non reconnaissance (par les juges D)



Below Horizontal = -0,5 ded. & non-recognition (by D-jury)

NOTE: CE CHANGEMENT N'A PAS DE CONSEQUENCES POUR LES EXAMENS DU 14^E CYCLE ET NE SERA



PAS EXAMINE.

II. Nouveaux éléments présentés lors des Jeux Olympique 2016 après le délai de publication du Code de pointage 2017-2020. Vous trouverez ci-dessous l'évaluation de ces nouveaux éléments:

SAUT

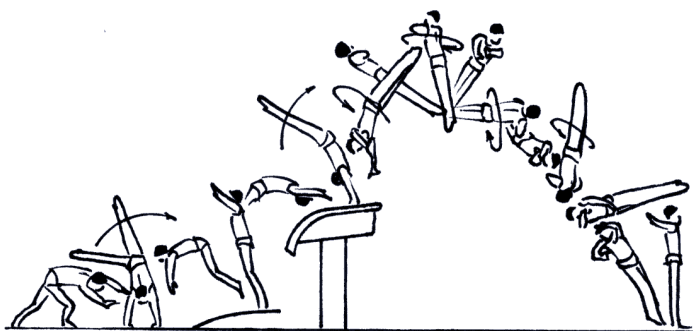
RENVERSEMENT EN AVANT ET TRIPE SALTO AVANT GROUPE

- Aucun saut avec triple salto (avant ou arrière) ne sera autorisé dans le Code de pointage 2017-2020



YURCHENKO TENDU AVEC 7/2 T.

- Valeur 6.0 (groupe d'éléments (EG) III) #377
① (2^e phase d'envol similaire à 177) ③ (2^e phase d'envol identique à 277)
- Nom attribué, **SHIRAI 2**.

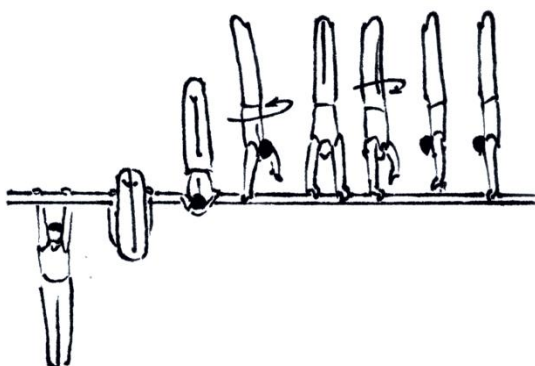




BARRES PARALLELES

ETABLISSEMENT AVANT EN TOURNANT EN ARRIERE AVEC $\frac{3}{4}$ T. A L'ATR.

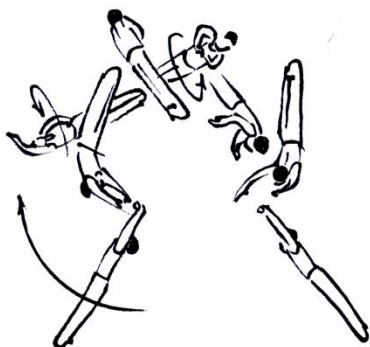
- Valeur E (EG III.131)
- Note: Cet élément, exécuté avec $\frac{1}{2}$ t. a une valeur D et se trouve dans le même box que l'élément avec $\frac{3}{4}$ t. (III. 130)
- Nom attribué, **NGUYEN**.



BARRE FIXE

KOVACS AVEC 2/1 T. TENDU

- Valeur I (EG II.90)
- Nom pas attribué



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE
MTC NEWSLETTER #31



Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Steve Butcher". The signature is fluid and cursive, with the first name "Steve" and the last name "Butcher" clearly distinguishable.

Steve Butcher
Président du CTM

A handwritten signature in blue ink that reads "Arturs Mickevics". The signature is written in a cursive style with a prominent, sweeping flourish at the end.

Arturs Mickevics
Secrétaire du CTM